

## Leon Simon fils



Leon Simon fils (1820-1894)

## 1863 - De l'action physiologique et de l'action thérapeutique du Cyanure de Mercure

« Le cyanure de mercure a été recommandé à plusieurs reprises, en homœopathie; c'est surtout dans les affections syphilitiques qu'il a paru rendre d'importants services. Toutefois l'action physiologique de ce médicament est encore trop peu connue, sa valeur thérapeutique a été jusqu'ici trop rarement éprouvée, pour que nous laissions passer, sans les recueillir, les renseignements que l'expérience de chaque jour nous révèle. Sous ce rapport, les observations suivantes pourront avoir quelque intérêt.

### PREMIÈRE OBSERVATION. - *Empoisonnement par le cyanure de mercure; accidents variés graves; Guérison.*

M. X..., dix-neuf ans, architecte, d'une constitution grêle, mais nerveuse, prend par mégarde, le 13. mars 1863, un verre d'eau sucrée dans lequel on avait mêlé une dose assez forte de cyanure de mercure; une cuillerée à café environ d'une solution saturée. Deux heures avant ce jeune homme avait mangé de la brioche et bu du thé; il avait, en outre, dîné assez copieusement.

Peu de temps après l'ingestion du poison, le malade éprouve un froid général, bientôt suivi de nausées, de vomissements et de selles diarrhéiques, répétées et précédées d'atroces coliques. Un sentiment de faiblesse générale survient au milieu de ces déjections, et se trouve bientôt remplacé par un état syncopal au milieu duquel M. X... tombe sur le parquet de sa chambre, où il se retrouve, au bout d'un temps qu'il ne peut spécifier, entouré de matières vomies et de matières fécales et infectes.

Ce malade étant seul dans sa chambre ne reçoit aucun secours. Après avoir retrouvé sa connaissance, il se traîne vers son lit, où on le retrouva le lendemain matin, sept heures après l'ingestion du poison.

Je vois M. X... seulement à dix heures du matin, c'est-à-dire onze heures après le moment où il avait bu le cyanure; la cause de l'accident n'ayant pas été reconnue, on n'avait donné qu'une infusion de thé, laquelle n'avait pas tardé à être vomie.

Au premier aspect, ce jeune homme paraissait atteint d'une cholérine intense; le visage était pâle et tiré, les yeux enfoncés, la peau d'un froid glacial; le pouls petit, mais dépressible, marquait soixante-dix à soixante-seize seulement. Le visage avait une teinte légèrement cyanosée.

La langue était pâle, la soif intense, mais les boissons ne tardaient pas à être rejetées. Il y avait dans la bouche un goût styptique des plus désagréables; M. X... ne pouvait même songer au goût de son eau sucrée sans faire aussitôt de violents efforts pour vomir; l'estomac étant vide, ces efforts restaient infructueux. À ce moment il n'y avait pas eu de selle depuis deux heures, pas d'urine non plus.

Le ventre était plat, peu sensible à la pression.

En recherchant la cause de cet accident, on apprit que ce malade, voulant boire en se couchant, avait ajouté à son eau sucrée une substance qu'il avait puisée dans une bouteille qu'il désigna, croyant prendre de la liqueur. Or cette fiole, appartenant à un de ses frères, contenait encore une très-grande quantité de cyanure, destiné à des expériences chimiques.

L'empoisonnement ne pouvait être mis en doute. De plus, les déjections répétées ayant enlevé tout ce qui pouvait être dans l'estomac et même dans les intestins, il était évident que le traitement chimique arriverait trop tard, qu'il n'y avait même plus de raison d'administrer les vomitifs recommandés en pareil cas. Ce qu'il fallait combattre, c'était l'effet de la portion de cyanure qui avait été absorbée, et dont l'action devait se développer peu à peu. La dose seule

devait être en rapport avec la quantité de substance toxique qui pouvait rester ainsi dans l'organisme.

Je prescrivis *hepar sulphuris* 3<sup>e</sup> dilution, trente gouttes pour deux cent cinquante grammes d'eau distillée, une cuillerée à bouche d'heure en heure.

Pour boisson, du lait et de l'eau albumineuse alternativement.

A six heures du soir je revois le malade. Il n'a eu que deux vomissements bilieux, peu abondants, mais beaucoup d'efforts inutiles; six garde-robes diarrhéiques et de mauvaise odeur. La peau s'est réchauffée, le pouls est plus fort et plus fréquent; quatre-vingt-dix pulsations.

La langue est toujours pâle; elle présente, au fond, un endroit jaunâtre; il y a de l'âpreté dans la gorge, la déglutition est difficile, le fond du pharynx est rouge, arborisé. Soif ardente, ni les boissons ni le médicament n'ont été vomis. Sentiment d'ardeur à l'estomac, sensibilité de l'épigastre à la pression, abdomen légèrement douloureux aussi. Pas d'urine en dehors des selles. Même prescription.

La nuit se passe sans sommeil; le malade a même une grande excitation et parle sans cesse, s'emporte contre ceux qui le soignent, déraisonne dans sa fureur. Il boit beaucoup de lait et d'eau albumineuse, vomit six fois, mais en quantité beaucoup moindre qu'il n'a bu; il a huit selles fétides, verdâtres et glaireuses; M. X... prétend n'avoir pas uriné, même en allant à la selle.

Ce matin la langue est plus rouge sur les bords, cou verte au fond d'un enduit grisâtre comme métallique; la gorge est toujours rouge et douloureuse; même état de l'estomac et du ventre. Peau chaude; pouls à quatre-vingt-dix; moiteur légère; céphalalgie; vertiges quand il se redresse; bourdonnement des oreilles.

*Hepar sulphuris* est continué.

Le lendemain l'état avait changé en mieux: le pouls était moins fréquent; il n'y avait eu qu'un mais avec des douleurs beaucoup moindres; le malade a uriné une fois. L'urine était jaune, ambrée, l'émission avait été un peu douloureuse.

Du reste, même insomnie, même excitation cérébrale la nuit, excitation à laquelle se joint une céphalalgie atroce; même soif, grande faiblesse qui empêche le malade de se tenir debout; vertiges et forts bourdonnements d'oreilles dès qu'il s'assoit sur son séant.

Prescription. *Belladonna* 12<sup>e</sup>, six gouttes pour cent vingt-cinq grammes d'eau alcoolisée, une cuillerée à bouche de trois en trois heures.

15 mars. Même insomnie, mêmes douleurs nocturnes dans la tête, mais moins d'agitation furieuse; soif un peu moindre, pas de vomissements, six selles diarrhéiques, glaireuses, avec un peu de ténésme.

Le pouls se relève, la peau est modérément chaude, l'état vertigineux diminue.

Mais, en même temps, la muqueuse buccale s'entrepren; les gencives sont gonflées, couvertes d'une légère couche blanchâtre, adhérente, au-dessus de laquelle existe un liséré d'un rouge violacé; la langue est gonflée, rouge sur ses bords et couverte d'un enduit grisâtre très-adhérent. La muqueuse pharyngienne est rouge, arborisée, la muqueuse buccale présente les mêmes caractères.

Prescription. *Nitri acid.* 6<sup>e</sup>, cinq gouttes pour cent vingt-cinq grammes d'eau distillée; prendre une cuillerée à bouche de trois en trois heures. Même boisson; plus du bouillon froid.

16 mars. Mêmes symptômes généraux: fièvre la nuit avec insomnie et douleurs vives dans la tête. Le bouillon a été supporté, pas de vomissements, plus de selles. L'état de la bouche s'est

un peu aggravé; une couche blanche, opaline, rappelant les plaques muqueuses superficielles de la syphilis, s'est formée sur les piliers du voile du palais et sur les amygdales; de plus, on voit à la face interne de la joue droite une ulcération arrondie, à fond grisâtre, à bords taillés à pic, et qui est environnée d'une vive rougeur.

Prescription. *Nitri acidum* 12<sup>e</sup>, deux gouttes, données comme précédemment.

Le 17 et le 18, l'état fut le même, seulement l'ulcération de la bouche s'était étendue, et une large couenne grisâtre la recouvrait; soif intense, impossibilité de supporter les boissons chaudes et le bouillon, qui paraît toujours trop salé; constipation, quelques douleurs abdominales; cependant le ventre est plat et peu sensible au toucher. Urines claires, mais rares.

Le 17, le malade fut laissé sans médicament; le 18, je lui donnai *sulphur* trit. 24<sup>e</sup>, deux gouttes pour une potion de cent vingt-cinq grammes, une cuillerée de quatre en quatre heures.

Ce médicament fut continué le 19. Ce jour-là et le lendemain, l'état des muqueuses fut le même; mais un nouveau symptôme parut. Pendant vingt-quatre heures, M. X... eut le hoquet sans repos d'un moment. *Nux vomica*, donné contre ce symptôme, en triompha avec peine. Le 20, l'état de la bouche s'était amélioré, l'ulcération s'était détergée et commençait à se cicatriser; le fond de la gorge restait rouge, mais l'enduit pseudo-membraneux avait disparu, les gencives étaient moins gonflées, moins rouges, et la couche blanche était enlevée; la langue elle-même se nettoyait, il n'y avait plus que le fond où il existât une trace de l'enduit noirâtre. Soif moindre, le bouillon et les potages sont bien supportés; constipation, urines plus abondantes.

Les nuits commencent à être plus calmes, sans ce pendant que le malade puisse avoir un véritable sommeil; la céphalalgie déchirante continue à se faire sentir dans la première partie de la nuit surtout. Pouls petit, faible, à soixante-dix, soixante-quinze. Le malade s'est levé hier pendant une heure, sans fatigue.

Le 20 et le 21 cet état paraît se soutenir; mais le 22 la scène change, la diarrhée remplace la constipation. Le 21, dans la journée, M. X... s'était plaint de coliques; il avait eu d'abord une selle dure, puis une plus molle, la nuit deux selles liquides précédées de vives tranchées. Pas d'urine.

La langue s'est recouverte de nouveau de son enduit grisâtre; le malade accuse un goût métallique très-désagréable, la soif est revenue, dégoût pour les aliments, nausées, même un petit vomissement jaune, verdâtre, après du bouillon. Pouls faible, mais plus accéléré, peau moite et froide; faiblesse générale.

Prescription. *Arsenicum* 12<sup>e</sup>, une goutte pour cent vingt-cinq grammes d'eau alcoolisée; une cuillerée de deux en deux heures. Sirop de cerises étendu d'eau pour boisson; un peu de bouillon froid.

23 mars. Les symptômes de la bouche continuent à s'améliorer, mais la diarrhée a été très-abondante; douze selles depuis hier, elles sont noires, liquides, infectes; les coliques sont toujours vives. Urines rares et foncées en couleur, faiblesse extrême, face pâle, peau glacée, pouls petit, filiforme, à cent pulsations. Soif modérée, dégoût extrême.

Prescription. *China*, 6<sup>e</sup> dilution, une goutte pour une potion de cent vingt-cinq grammes, une cuillerée de deux en deux heures. Continuer le bouillon, eau vineuse.

24. La diarrhée a persisté avec la même intensité; le malade est extrêmement faible; pouls petit, peau moite et glacée; face hippocratique. Il n'y a pas eu de sommeil la nuit en raison de la fréquence des selles.

Prescription. *Carbo veget.* 24<sup>e</sup>, six globules pour une potion de cent vingt-cinq grammes, une cuillerée de deux en deux heures;

25. Selles moins fréquentes, huit seulement en vingt- quatre heures, plus jaunes; une d'elles a même été un peu sanguinolente. Le pouls est plus fort, à cent, la peau moins froide, le faciès plus naturel; soif moindre aussi, langue toujours couverte de son enduit gris; les gencives sont moins rouges et moins gonflées, mais les dents sont douloureuses. La gorge est entièrement nettoyée, la muqueuse buccale aussi.

Même médicament, donné à la 30<sup>e</sup> dilution, six globules, et seulement de trois en trois heures.

26 et 27. Amélioration notable; la diarrhée a cessé, les forces reviennent au point que le malade a pu rester levé pendant près d'une heure; l'appétit reparaît un peu; les potages sont supportés. Seulement le malade se plaint de ressentir des douleurs dans le rectum, lors qu'il est assis, et aussi au pourtour de l'anus.

29. La maladie entre encore dans une phase nouvelle: il n'y a plus de diarrhée, mais les douleurs du rectum sont intolérables; le pourtour de l'anus est gonflé, sensible, légèrement rouge. Pas de garde-robe ; mais, en faisant effort pour aller à la selle, il est venu un peu de sang noir et pur.

Prescription. *Belladonna* 12<sup>e</sup>, une goutte dans une potion de cent vingt-cinq grammes, une cuillerée de trois en trois heures.

30. Aggravation de tous les symptômes; les hémorrhagies se sont répétées six fois, elles ont été très-abondantes; le malade se trouve de nouveau extrêmement faible. Les douleurs du rectum continuent avec la même intensité; le pourtour de l'anus est le siège de petites tumeurs hémorrhoidales, et d'un boursoufflement ma melonné de la muqueuse.

*Rhus* 18<sup>e</sup>, une goutte donnée comme belladonne.

31 mars et 2 avril. L'hémorrhagie s'est arrêtée, mais non les douleurs. En outre des symptômes indiqués, on trouve autour de l'anus un enduit diphthéritique grisâtre, tout semblable à celui qui existait à la face interne des joues; il y a aussi des érosions. En somme, l'anus présente une altération tout à fait analogue à ce qu'on appelle les plaques muqueuses ulcérées.

Prescription. *Solubilis* 18<sup>e</sup>, une goutte, donné comme les précédentes potions.

5 avril. Aggravation de toutes les douleurs du rectum, extension des ulcérations et de l'enduit diphthéritique; de plus, il sort du rectum un liquide infecte, répandant une odeur caractéristique de gangrène, et formant sur les draps de larges taches noirâtres.

*Lachesis* 24<sup>e</sup>, une goutte.

4 avril. Un peu moins de douleur, mais surtout grande diminution de l'odeur de gangrène; le suintement anal reste abondant; mais il a une teinte plus franchement purulente. En outre, le malade se plaint, depuis hier soir, d'une vive douleur dans le mollet gauche. En l'examinant, on reconnaît que les veines forment deux cordons durs qui viennent se rejoindre un peu au-dessous du jarret. Le moindre attouchement est extrêmement douloureux.

Continuer *Lachesis* 12<sup>e</sup> une goutte. 5, 6 et 7 avril. L'amélioration marche sans se dé mentir, le suintement est toujours moindre, il est séreux et n'a presque pas d'odeur. Il y a eu hier une selle douloureuse, mais la sensibilité a diminué assez rapidement. Le malade commence à pouvoir s'asseoir sur un rond en caoutchouc. La jambe est à peu près dans le même état; elle gonfle dès que le malade se tient debout.

10 avril. Le suintement est presque nul; le pourtour de l'anus est encore un peu rouge, mais il n'y a plus de boursoufflement, plus d'enduit pultacé. Le malade reste levé plusieurs heures par

jour. Il mange de la viande depuis deux jours, et la digère sans trop de peine. Selles quotidiennes, assez molles et peu douloureuses.

La jambe cause moins de douleur, mais elle est toujours un peu enflée. Pas de médicament.

12. Même état qu'il y a deux jours. *Lachesis* 30°, six globules, trois cuillerées par jour.

14. La jambe est moins douloureuse; les cordons veineux ont beaucoup diminué. Le rectum et l'anus n'offrent plus rien de particulier. Même médicament.

18. L'amélioration continue. Même médicament.

28. La jambe reste encore un peu douloureuse. Tout va bien du reste.

*Lachesis* 200°, cinq globules pour cent vingt-cinq grammes d'eau alcoolisée, trois cuillerées par jour.

Huit jours après, le malade vint me trouver; il allait bien sur tous les points et pouvait marcher pendant plus d'une heure sans ressentir de véritable fatigue.

*Sulphur* 30°, trois globules.

Le 14 mai je le vois pour la dernière fois, il a repris toutes ses occupations.

En résumant les symptômes relatés dans l'observation précédente, on s'aperçoit que le cyanure de mercure a développé la plupart de ses effets sur le tube digestif. En dehors de cet appareil on ne retrouve en effet qu'un état fébrile mal défini, mais avec des exacerbations nocturnes bien marquées, une céphalée paraissant aussi la nuit d'une manière exclusive, et des symptômes de phlébite.

La raison de ce fait paraît se trouver dans la double action produite par le poison sur la muqueuse de l'estomac et de l'intestin, action de contact d'abord, puis action générale localisée. Il ne faudrait pas croire, toutefois, que le cyanure de mercure ne puisse engendrer un plus grand nombre de formes morbides; ici, comme dans tous les faits d'empoisonnement, nous n'avons que les symptômes les plus violents, les plus matériels du médicament, et l'énergie même de l'action produite est une raison du peu d'étendue de cette dernière.

Le traitement antidotique qu'il faut administrer en pareil cas est un second obstacle au libre développement de l'action pathogénique, de là vient que, tout en reconnaissant des groupes de symptômes bien tranchés, le médicament ne paraît pas avoir développé tous ceux qu'il a puissance de combattre.

L'on verra, en effet, tout à l'heure que le cyanure de mercure est un des agents les plus puissants que l'on puisse employer contre la syphilis secondaire; et si, dans l'observation que je viens de rapporter, on re trouve plusieurs des caractères essentiels de la vérole: la céphalée nocturne, les ulcérations de la bouche et de la gorge, les plaques muqueuses superficielles de la gorge et de l'anus; en revanche, l'engorgement des ganglions cervicaux, et surtout les éruptions cutanées, ne se sont pas produites. En eût-il été ainsi si le médicament avait été administré à faible dose, comme le veut Hahnemann, et si on avait été en droit de lui laisser parcourir sans obstacle toute sa sphère d'action? Non, évidemment. Au moins les essais de pathogénésie que nous possédons prouvent-ils que le cyanure de mercure n'est pas sans effet sur la peau.

Quelque incomplets qu'ils soient, les effets relatés plus haut sont encore assez précis pour conduire à des applications thérapeutiques. Et d'abord, la plupart d'entre eux sont confirmés par d'autres observateurs.

On trouve, par exemple, dans le Traité des poisons de M. Flandin (1), un fait communiqué par M. Kapeler, et observé par lui en 1823. Dans ce cas encore, la céphalalgie est notée comme ayant été atroce, la bouche a été tapissée d'ulcérations recouvertes elles-mêmes d'une *pulpe*

*grisâtre*, il y eut une salivation abondante, et un *hoquet* aussi persistant et aussi pénible que celui qui a été observé chez M. X... Les déjections alvines furent abondantes, douloureuses, accompagnées de ténesme et sanguinolentes; elles présentèrent, en un mot, tous les caractères de la dysenterie; les urines furent complètement supprimées, et, à l'autopsie, on trouva la vessie rétractée, et la muqueuse de l'œsophage, de l'estomac et de l'intestin rouge, arborisée, rugueuse, comme chagrinée, enfin, œdématiée.

Ce qu'il y a de différent entre ces deux observations, c'est que dans celle de M. Kapeler le tremblement, la faiblesse allant jusqu'à la défaillance et la syncope, furent portés à l'extrême, au point que le malade mourut dans une syncope, et sans agonie, au huitième jour de l'empoisonnement. Mais cette différence s'explique par le traitement employé. M. Kapeler se borna à l'emploi des bains et des sangsues; dès lors, la faiblesse devait tout dominer.

M. X... ayant au contraire été traité par des médicaments antidotiques du cyanure de mercure, la faiblesse a été moins durable chez lui, et des accidents plus nombreux ont eu le temps de se produire. Je signalerai entre autres l'hémorrhagie intestinale si violente à un moment, et les signes de gangrène du rectum auxquels *lachesis* a remédié avec une rapidité remarquable.

J'insisterai peu sur le choix des médicaments, dans lequel je me laissai guider par l'ensemble des symptômes constants. *Hepar* au début, plus tard, *nitri acidum* furent les deux antidotes principaux auxquels j'eus recours, les autres substances ayant été employées bien plus en vue de parer à des accidents qu'à titre de moyens fondamentaux. Ainsi, *belladonne* servit à faire, cesser l'agitation nocturne, *carbo vegetalis* et *china* à modérer l'hémorrhagie et ses conséquences, *nux vomica* fut administrée au moment où le hoquet épuisait le malade, et *lachesis* fit disparaître les signes de gangrène et de phlébite.

Si maintenant, tenant compte des effets constatés plus haut, nous essayions de fixer la valeur thérapeutique de ce médicament, nous serions en droit de le réserver pour les affections dysentériques, la gangrène de l'intestin, la phlébite, et surtout la syphilis constitutionnelle. C'est principalement contre cette dernière que nous serions autorisés à l'employer; il ne sera donc pas sans intérêt de citer ici quelques faits où l'action curative de ce médicament a été aussi complète que son action pathogénique a paru tout à l'heure énergique.

## DEUXIÈME OBSERVATION.

M. ..., trente-cinq ans, commerçant, tempérament lymphatico-nerveux, a joui antérieurement d'une bonne santé. Il contracta un chancre il y a trois mois; celui-ci fut cautérisé, tandis que le mercure était administré à l'intérieur. M. ... eut un bubon induré qui a disparu. Aujourd'hui il n'y a plus trace de chancre ni d'engorgement ganglionnaire, mais le malade présente les symptômes suivants.

Les cheveux sont tombés, et l'on aperçoit sur le cuir chevelu, à la région frontale et au niveau du sinciput, des taches cuivrées, irrégulières, frangées sur leurs bords et ne disparaissant pas sous la pression du doigt. Ces taches ne causent aucun prurit; elles ont une teinte d'autant plus vive que le malade a plus chaud.

On retrouve dans la paume de la main des taches semblables avec desquamation de l'épiderme. Rien autre chose à la peau.

Du côté des membranes muqueuses, la langue est rouge, mamelonnée sur les bords, et l'on trouve près de la pointe une exulcération superficielle recouverte d'une couche opaline blanche. Cette même exulcération avec pseudo-membrane existe sur les amygdales, les piliers antérieurs du voile du palais, le pharynx. La mastication et la déglutition sont pénibles, la salivation est modérée. Engorgement ganglionnaire pâteux, mais peu marqué: pas de céphalée.

22 mars. Prescription. Le malade ayant déjà fait usage du mercure à haute dose, je prescrivis d'abord, *sulphur* 30<sup>e</sup> dilution, six globules dissous dans cent vingt-cinq grammes d'eau, deux cuillerées par jour, une le matin et l'autre le soir. Le malade devait manger selon son appétit, mais en suivant le régime usité en homœopathie.

27 mars. L'état est le même. *Mercurius corrosivus* 18<sup>e</sup> dilution, une goutte donnée comme sulphur.

3 avril. L'éruption des mains a été profondément modifiée; les taches sont beaucoup moins rouges et la desquamation est presque nulle. Les taches du cuir chevelu ont pâli d'une manière notable. Quant aux membranes muqueuses, la plaque opaline qui occupait la pointe et les bords de la langue a beaucoup diminué en étendue, mais une plaque nouvelle s'est formée à la face interne de la lèvre inférieure, du côté droit cette plaque est ovale, irrégulière dans sa forme; les bords sont d'un rouge cuivré, mais assez vif; la membrane opaline très-nettement accusée. Cette plaque cause de la douleur pendant la mastication et une sensation de cuisson continuelle.

Même médicament à la 30<sup>e</sup> dilution, six globules.

10 avril. L'amélioration continue sur tous points, *mercurius corrosivus* 24<sup>e</sup>, huit globules pour deux cent cinquante grammes d'eau distillée, deux cuillerées par jour.

17 avril. Le mieux s'est démenti, il y a même une aggravation manifeste; l'éruption des mains et du cuir chevelu est plus rouge, mais il n'y a pas de nouvelle desquamation des taches, de plus, il s'est fait une éruption au palais et à la face interne des joues; cette éruption s'est composée de vésicules auxquelles ont succédé de petites ulcérations superficielles, à bords rouges et taillés à pic et à fond grisâtre. La plaque muqueuse de l'extrémité de la langue a augmenté; la gorge seule va bien.

Dans la pensée que cette aggravation pouvait être le résultat de l'action du médicament trop longtemps continué, je donne *sacch. lac.*, et je laisse à la réaction quinze jours pour se produire.

29 avril. Pas de changement dans l'état de la langue et de l'éruption. Les ulcérations du palais sont seules en voie d'amélioration; elles se cicatrisent.

Prescription. *Cyanure de mercure* 6<sup>e</sup> dilution, deux gouttes pour une potion de deux cent cinquante grammes; prendre trois cuillerées à bouche par jour.

2 mai. Le malade vient me retrouver pour un accident. Il est pris depuis deux jours d'une violente névralgie temporale gauche. La douleur est pressive et lancinante; elle est continue, n'augmente nullement la nuit; la face est rouge, vultueuse; le pouls large, fort, mais sans fréquence. M. ... ajoute qu'il a eu autrefois des accès semblables, alors qu'il n'avait pas eu de chancre. Tous les symptômes syphilitiques sont en voie de grande amélioration.

Prescription. *Belladonne* 18<sup>e</sup>, six globules pour cent vingt-cinq grammes d'eau alcoolisée, une cuillerée à bouche de six en six heures.

6 mai. La névralgie a rapidement disparu sous l'influence de belladone. Dès le lendemain du jour où ce médicament fut donné la douleur cessa. M. ... revint alors, de son propre chef, au *cyanure*, dont il fit usage comme je l'avais indiqué.

Aujourd'hui l'amélioration est des plus marquées, les taches du cuir chevelu ont beaucoup pâli, elles ont diminué aussi en étendue, les mains ne présentent plus que quelques macules rosées, à peine plus colorées que le reste du derme; la plaque muqueuse de la langue a diminué de moitié, celle de la lèvre inférieure se cicatrise très-rapidement. Il n'y a dans la gorge qu'un peu de rougeur. L'état général est excellent.

Prescription. *Sacch. lact.*



3 juin. Le mieux s'est soutenu jusqu'aux derniers jours, mais le malade est moins bien aujourd'hui. Il s'est formé une nouvelle plaque à la pointe de la langue; les bords de cet organe sont plus rouges, un peu violacés; du reste les autres symptômes sont toujours en voie de décroissance.

Prescription. *Cyanure de mercure*, 6<sup>e</sup> une goutte ut supra.

16. L'éruption du cuir chevelu est presque imperceptible, celle des mains a complètement disparu. La langue va bien, la lèvre inférieure seule reste exulcérée; la surface de l'ulcération n'est plus opaline, mais mamelonnée. L'amygdale gauche est gonflée, rouge, un peu douloureuse, mais sans exsudation.

Prescription. *Sulphur. trit.*, 30<sup>e</sup>, six globules pour deux cent cinquante grammes d'eau, deux cuillerées par jour.

24 juin. Très-bien. Il ne reste plus que deux petites taches opalines, larges comme des pois et qui siègent sur la lèvre inférieure. Tout le reste est cicatrisé. Plus rien à la peau.

*Sacch. Lact.*

1er juillet. État stationnaire. Même prescription.

10 juillet. Les lèvres sont cicatrisées; il ne reste plus que des petites taches rouges sur lesquelles l'épithélium s'est reformé. Mais il s'est formé à la paume des mains deux ou trois petites élevures jaunâtres, sèches, indolentes, semblables à des durillons (papules sèches).

Prescription. *Mercurius praecip. rubr.* (précipité rouge) 15<sup>e</sup> trituration, quinze doses, un, cinq, dix; deux doses par jour.

16 juillet. Les papules sèches ont beaucoup diminué; quelques petites taches opalines très-superficielles ont reparu sur la face de la langue.

Même médicament.

25 juillet. Plus rien, ni aux mains ni dans la bouche.

7 août. Retour d'un peu de rougeur de la langue avec cuisson.

*Cyanure de mercure* 24<sup>e</sup>, cinq globules, une dose à sec tous les deux jours.

15 août. La bouche va très-bien; il n'y a plus rien à la peau.

Je revis encore ce malade pendant plus d'un mois, mais sans lui donner aucun médicament. Il revint chez moi dans le cours de l'hiver pour une bronchite, aucun symptôme syphilitique n'avait reparu. J'ai pu l'observer encore il y a quelques semaines; sa guérison ne s'est pas démentie.

Chez ce malade la syphilis avait revêtu ses formes les plus simples; cependant elle occupait encore une surface assez étendue et sa marche paraissait devoir être rapide, puisque la période secondaire se trouvait pleinement établie trois mois après la contagion.

Les mercuriaux donnés à haute dose n'avaient produit aucune modification notable, la maladie ayant continué malgré eux sa marche envahissante. Au contraire, le *mercurius corrosivus*, donné en dilution, produisit une amélioration assez rapide, mais qui ne fut pas durable; le *cyanure de mercure* donné au milieu d'une phase nouvelle, modifia au contraire la diathèse assez profondément pour que les accidents ne reprissent jamais l'intensité première, enfin le précipité rouge, prescrit alors que des papules sèches se formaient, fit disparaître les dernières traces du mal.

Plusieurs fois dans le cours du traitement, *sulphur* a été donné, précaution importante lorsqu'on doit insister pendant quelque temps sur les mercuriaux.

### TROISIÈME OBSERVATION.

Mademoiselle . . . , âgée de vingt-cinq ans, couturière, vint me consulter pour des douleurs névralgiques qu'elle ressentait, disait-elle, depuis plus de trois mois. Ces douleurs occupaient surtout le front; elles étaient pressives et lancinantes, accompagnées d'une vive rougeur du visage et même d'injection des conjonctives. Elles offraient ceci de particulier, de se faire très-peu sentir le jour, de commencer à redevenir plus fortes vers quatre heures de l'après-midi, d'aller toujours croissant pendant la soirée et de devenir intolérables de dix heures du soir à deux heures du matin. A ce moment ses douleurs étaient telles, que cette jeune personne, ne pouvant trouver le sommeil, avait pris le parti d'aller se promener, prétendant que la fraîcheur de la nuit la soulageait. Mademoiselle . . . avait dû cesser complètement ses occupations.

En examinant cette malade avec soin, je reconnus, bien qu'elle n'en parlât pas, que ses gencives étaient d'un rouge violacé, gonflées et recouvertes d'une banderole blanche opaline; la gorge était un peu rouge, et l'on apercevait sur l'amygdale gauche une plaque opaline bien caractérisée.

Les ganglions cervicaux étaient légèrement empâtés, et la malade dit elle-même que depuis un mois ses cheveux tombaient beaucoup. Enfin, elle me montra sur les bras, les jambes, le cou, la poitrine, une éruption qui était survenue depuis près d'un mois, et qui se composait d'une multitude de petites taches fauves, irrégulières, ne disparaissant pas sous la pression du doigt, ne se desquamant pas et ne causant aucune sensation de prurit.

Le diagnostic ne pouvait être douteux: une céphalalgie offrant des redoublements aussi marqués le soir et la nuit, soulagée par le froid, accompagnée d'engorgements cervicaux, d'alopecie, de plaques muqueuses superficielles de la gorge et des gencives, enfin d'une roséole générale, indiquaient à n'en pas douter une syphilis constitutionnelle.

Je ne pus cependant remonter jusqu'à l'accident primitif, cette malade ayant répondu négativement à toutes les questions que je lui posai dans ce sens. Mais je sus plus tard que sa conduite était de celles où l'on gagne facilement la vérole.

Du reste, j'avais affaire à une femme bien constituée, lymphatique, mais qui n'avait eu antérieurement aucune maladie grave, aucune dermatose. Les règles n'avaient pas été modifiées.

Je donnai d'abord *mercurius solubilis* 24<sup>e</sup>, six globules pour deux cent cinquante grammes d'eau distillée, deux cuillerées par jour. Les médecins consultés au début de la maladie avaient cru à une céphalalgie liée à la chlorose, ils avaient donné du fer, mais pas de mercure.

Ce médicament diminua un peu l'acuité de la céphalalgie, la roséole pâlit un peu; les gencives ne furent pas modifiées.

Huit jours après, je continuai la même substance à la 12<sup>e</sup> dilution, deux gouttes pour la quantité de véhicule indiquée plus haut. L'effet fut peu marqué, même la céphalalgie parut devenir plus intense.

Je laissai réagir pendant dix jours sans obtenir de modification.

Le *cyanure de mercure* fut alors prescrit, d'abord à la 12<sup>e</sup> dilution, deux gouttes pour cent vingt-cinq grammes d'eau alcoolisée, trois cuillerées par jour.

L'effet se manifesta aussitôt. Au bout de huit jours de l'emploi de ce médicament, la céphalalgie avait notablement diminué; il y avait toujours du redoublement le soir, mais la malade pouvait rester dans sa chambre, l'éruption rubéolique avait beaucoup pâli, les ganglions cervicaux n'étaient presque plus engorgés; la gorge ne présentait plus qu'un peu de

rougeur, et l'enduit blanc des gencives s'était détaché dans une grande étendue. Les cheveux tombaient moins.

Prescription. *Cyanure de mercure* 6<sup>e</sup>, deux gouttes pour cent vingt-cinq grammes d'eau alcoolisée, deux cuillerées par jour.

L'amélioration continue; la céphalalgie surtout a beaucoup diminué, l'éruption ne consiste plus que dans une légère marbrure de la peau; la gorge et les gencives vont bien.

Même médicament à la 3<sup>e</sup> dilution, une goutte. Très-bien au bout de huit jours. Cette semaine la malade a pu travailler le soir pendant deux heures, mais tous les deux jours seulement. Le travail du jour ne la fatigue pas du tout. L'éruption est tout à fait effacée; les cheveux ne tombent plus.

Cette jeune fille étant à une époque de ses règles, je la laisse sans médicament.

Le mieux obtenu ne fait que s'accroître pendant cette période de réaction, que je laisse se prolonger pendant quinze jours.

Je reviens alors au *cyanure*, 24<sup>e</sup> dilution, six globules pour deux cents grammes d'eau, deux cuillerées par jour.

Après dix jours de l'emploi de ce médicament, la céphalalgie était entièrement passée, les gencives étaient devenues rosées, la gorge ne présentait plus aucune rougeur, et il n'y avait plus rien à la peau.

*Cyanure* 30<sup>e</sup>, six globules ut supra, puis *sulphur* 24<sup>e</sup> et *sulphur* 30<sup>e</sup>.

Aucun symptôme ne revint. Je laissai cette malade sans médicament.

Elle réclama de nouveau mes soins au bout de deux mois, et cela pour une engine érythémateuse, suite d'un refroidissement. Je craignis, je l'avoue, un retour offensif de la syphilis; mais *belladonna* ayant suffi à enlever le mal de gorge en trois jours, il fallut reconnaître que le virus n'avait rien à faire dans cet accident.

Voilà près d'un an que cette guérison a été obtenue, elle ne s'est pas démentie jusqu'à présent.

Je pourrais multiplier ces observations, car j'ai souvent donné le *cyanure de mercure* dans la syphilis constitutionnelle; mais je l'ai rarement vu agir d'un manière aussi complète que dans les deux observations précédentes. Toujours il a produit du bien lorsque la céphalée était intense, qu'il y avait des plaques muqueuses superficielles avec ou sans roséole.

Mais je dois dire qu'il m'a paru moins puissant dans le cas de tubercules ulcérés. Ainsi chez une jeune femme de constitution scrofuleuse, qui présentait pour tout symptôme une éruption de gros tubercules rouges, ulcérés à leur sommet et recouverts d'un enduit diphthéritique, tubercules qui occupaient la vulve, couvrant les deux grandes lèvres et le périnée, ce médicament soulagea, fit un peu diminuer les tubercules, mais non d'une manière notable. *Sulphur* et *thuja* donnés ensuite, en insistant sur le dernier surtout, firent disparaître cette éruption dans l'espace de trois mois, et sans qu'aucun autre symptôme vint la remplacer.

Ce qu'il y a de remarquable dans les observations qui précèdent, c'est de voir le médicament triompher, chez les deux malades dont j'ai rapporté l'histoire, de symptômes qu'il avait pu produire dans un cas d'empoisonnement.

On se rappelle cependant que le cyanure ne fit pas naître de dermatose; mais, en le voyant agir d'une manière aussi active sur la roséole syphilitique, ne sommes-nous pas en droit d'affirmer que cette impuissance n'est qu'apparente, qu'elle tient aux conditions dans lesquelles les sujets se sont trouvés, conditions sur lesquelles j'ai insisté plus haut, et qui sont loin d'être celles d'une expérimentation régulière?

Tout ce que nous savons aujourd'hui de l'action physiologique et de l'action thérapeutique du cyanure de mercure vient donc confirmer la loi des semblables. Des expériences ultérieures nous aideront certainement à préciser encore les indications de ce médicament précieux.

D<sup>r</sup> Léon Simon fils.

(Léon Simon, fils, De l'action physiologique et de l'action thérapeutique du Cyanure de Mercure, Bulletin de la Société médicale homoeopathique, tome 4, Paris 1863, p. 340-364)